A Monsieur le Président de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien.

Objet : Désignation de représentants auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en date du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer les noms de vos représentants désignés suivant les profils:

- 1 représentant pour le secteur artisanal
- 1 représentant de mareyeurs
- 1 représentant de l'armement
- 1 représentant des industriels
- 1 représentant des opérateurs étrangers installés en Mauritanie

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

A Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des Finances.

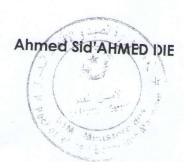
Objet: Désignation d'un représentant auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en cate du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom de votre représentant désigné

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM



Monsieur le Président de L'Autorité Nationale de la Zone Franche de Nouadhibou.

<u>**Objet**</u>: Désignation d'un représentant auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en date du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom de votre représentant désigné

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

?

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

Objet : Désignation d'un représentant auprès du Groupe National Multipartite

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en clate du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTl, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom de votre représentant désigné

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

Monsieur le Gouverneur Adjoint de la Banque Centrale de Mauritanie.

Objet : Désignation d'un représentant auprès Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en cate du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom de votre représentant désigné

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

A Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Justice.

Objet : Désignation de représentants auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en date du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de ben vouloir nous communiquer le nom du représentant désigné de l'ordre des avocats.

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

Madame la Secrétaire Générale du nistère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relati

Ministère de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Relations avec le Parlement.

Objet : Désignation de représentants auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en date du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom du représentant désigné de du réseau des journalistes

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM

A

Monsieur le Commissaire adjoint aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile.

Objet : Désignation de représentants auprès du Groupe National Multipartite (GNM).

Le Groupe National Multipartite mis en place par Arrêté N°115/MEF/MPEM en date du 23 janvier 2017, pour accompagner le processus international de mise en œuvre de l'Initiative de la Transparence dans la Pêche dénommée FiTI, dans le cadre d'une approche participative, vise à promouvoir la transparence dans le secteur de la pêche.

Considérant que les membres du Groupe National Multipartite sont nommés pour quatre (4) ans renouvelables (Article 6 de l'Arrêté N°115/MEF/MPEM du 23 janvier 2017), le mandat du GNM est caduque depuis le 24 janvier 2021.

Pour permettre le renouvèlement du GNM, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir nous communiquer le nom du représentant désigné des ONGs actives dans le domaine de la pêche/

Ahmed Sid'AHMED DIE

- MPEM/M, pour information
- Secrétariat GNM